

**Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois**

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 6 mars 2017 à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Teresa Gagnon  
Isabelle Allard  
Geneviève Girard  
MM. Guy Chamberland  
Frédéric Bélisle  
Jacques Lavallée

**QUORUM**

La secrétaire trésorière et directrice adjointe, Mme Suzanne Marcoux, est présente.

**2017-03-001 Ouverture de l'Assemblée régulière**

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland:**

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

**Adoptée à l'unanimité**

**2017-03-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par M. Jacques Lavallée:**

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia ouvert et en ajoutant le point suivant : **2017-03-005.1**: Mandat d'ingénieries pour la confection des plans et devis pour la réfection des trottoirs sur la route 133 et l'asphaltage de la rue des Saules de la 21<sup>ème</sup> avenue jusqu'au réservoir d'eau potable.

**Adoptée à l'unanimité**

**2017-03-003 Rapport de l'inspectrice pour le mois de février 2017**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspectrice du mois de février 2017;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Frédéric Bélisle :**

**D'adopter** le rapport des permis émis du mois de février 2017, tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**2017-03-004 Demande d'autorisation concernant un marché aux puces extérieur au kiosque situé sur la route 133 (M. Robert Jetté)**

**Refusé unanimement (suite à un vote parmi les membres du Conseil) étant donné que le zonage de ce secteur ne permet pas de marché aux puces.**

**2017-03-005 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 février 2017**

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 février dernier, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland:**

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 février 2017, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2017-03-005.1                    **Mandat de services d'ingénieries pour la confection des plans et devis concernant la réfection des trottoirs sur la route 133 et l'asphaltage d'une portion de la rue des Saules**

**CONSIDÉRANT**                    que la Municipalité a fait un appel d'offres par voix d'invitations, à la firme CIMA+ et WSP inc. pour les services d'ingénieries pour la confection des plans et devis concernant le projet d'asphaltage de la rue des Saules (de la 21<sup>ème</sup> au réservoir d'eau potable), ainsi que pour la réfection des trottoirs sur la route 133 ;

**CONSIDÉRANT**                    que la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 6 mars 2017 14 :00, tel que stipulé dans l'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT**                    que la Municipalité a reçu seulement une offre de service de la firme CIMA+, au montant de 4 450.00 \$ pour les plans et devis des trottoirs et d'un montant de 9 450.00 \$ pour le pavage de la rue des Saules, pour un montant total de 13 900 \$;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyée par Mme Teresa Gagnon:**

**Que** les membres du Conseil mandatent la firme CIMA + pour la confection des plans et devis du pavage de la rue des Saules et pour la réfection des trottoirs sur la route 133, le tout selon la soumission déposée, au montant total de 13 900.00\$.

Adoptée à l'unanimité

2017-03-006                    **Adoption du projet de règlement no 400 concernant les travaux de reconstruction de la route 225 phase 2 décrétant un emprunt d'un montant de 1 200 000 \$**

**CONSIDÉRANT**                    que les membres du Conseil ont reçu copie du projet de règlement no 400 concernant les travaux de reconstruction de la route 225 phase 2 décrétant un emprunt d'un montant de 1 200 000 \$, ce qui dispense de lecture;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyée par Mme Teresa Gagnon:**

**Que** le Conseil adopte le projet de règlement no 400 concernant les travaux de reconstruction de la route 225 phase 2 décrétant un emprunt d'un montant de 1 200 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

2017-03-007                    **Transfert de parcelles de terrains pour le prolongement de la rue Normandie**

**CONSIDÉRANT**                    que la Municipalité procède aux transferts de parcelles de terrains pour le prolongement de la rue Normandie;

**CONSIDÉRANT**                    que la firme de notaires, *Gagnon Dorais Laprise notaires inc.*, a été mandaté afin de procéder à trois actes de cession concernant des parcelles de terrains de la *Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Pierre Tougas* et *Mme Isabelle Reid*;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée:**

**Que** les membres du Conseil prennent acte des cessions (sans compensations) de trois parcelles de terrains, tel que mandaté à la firme de notaires *Gagnon Dorais Laprise notaires inc.*

**D'autoriser** M. Denis Rolland, Maire ou M. Jacques Lavallée, maire substitut et Mme Suzanne Marcoux, secrétaire trésorière et directrice adjointe, à la signature des documents notariés pour le transfert des parcelles de terrains visées par le prolongement de la rue Normandie.

**Adoptée** à l'unanimité

**2017-03-008**                      **Projet d'entente du MTQ – chemin de détour dans le cadre de la reconstruction de pont Jones**

**CONSIDÉRANT**                      le projet d'entente no 201561, du Ministère des Transports du Québec, pour la construction d'un chemin de détour dans le cadre du projet de la structure P-03205 (pont Jones);

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon:**

**Que** les membres du Conseil ont pris connaissance du projet d'entente no 201561 du Ministère des Transports du Québec, et que ces derniers sont en accord avec ladite entente.

**De nommer** M. Denis Rolland, maire et Mme Suzanne Marcoux, trésorière et directrice adjointe, à la signature de l'entente no 201561 pour la construction d'un chemin de détour dans le cadre du projet de la structure P-03205 (pont Jones).

**Adoptée** à l'unanimité

**2017-03-009**                      **Schéma de couverture de risques en sécurité incendie / Adoption des plans de mise en œuvre (deuxième génération)**

**CONSIDÉRANT**                      conformément à l'article 20 de la *Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., C.s-3.4)* la Municipalité Régionale du Comté du Haut-Richelieu doit adopter et soumettre son projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération au ministre de la Sécurité publique pour approbation;

**CONSIDÉRANT**                      que les dispositions prévues à l'article 16 de la loi stipulent que chaque municipalité locale visée par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie doit procéder à l'adoption du plan de mise en œuvre prévu par leur territoire respectif;

**CONSIDÉRANT**                      que les membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois ont pris connaissance du contenu du plan de mise en œuvre du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération et se disent en accord avec ce dernier;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle :**

**Que** le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois adopte le plan de mise en œuvre intégré au projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC du Haut-Richelieu tel que déposé.

**De transmettre** la présente à la MRC du Haut-Richelieu.

**Adoptée** à l'unanimité

**2017-03-010**                      **Approbation des prévisions budgétaires 2017 pour le service de transport adapté aux personnes handicapées**

**CONSIDÉRANT**                      que le Ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

- CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaires 2017 soumises par l'organisme délégué, soit le *Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu inc* à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;
- CONSIDÉRANT** que les prévisions budgétaires 2017 ont été approuvées le 23 novembre 2016 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- CONSIDÉRANT** que ces prévisions fixent à 8 658.00 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Anne-de-Sabrevois pour le transport adapté aux personnes handicapées;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Teresa Gagnon :**

**Que** la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire et en tant qu'organisme délégué pour l'année 2017.

**Que** soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 8 658.00 \$, la contribution financière à être versée par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, et d'en autoriser le paiement.

**Adoptée à l'unanimité**

2017-03-011 Travaux de rénovation à l'Hôtel de ville

*Point reporté*

2017-03-012 Révision des conditions salariales pour le poste de l'adjointe administrative

**CONSIDÉRANT** le poste de l'adjointe administrative de la Municipalité, occupé par Mme Christina Milone;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :**

**Que** les membres du Conseil accordent une augmentation salariale de 1.11\$/heure supplémentaire, pour un total de 22.00 \$ / heure à Mme Christina Milone pour le poste d'adjointe administrative.

**Adoptée à l'unanimité**

2017-03-013 Demande de contribution pour l'Organisme des Sports et Loisirs de Sabrevois

**CONSIDÉRANT** que l'Organisme des Sports et Loisirs de Sabrevois est à créer un camp de jour pour la période estivale et qu'à cet effet des fonds sont nécessaires;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Geneviève Girard :**

**Que** le conseil de la Municipalité autorise le versement d'un montant de 2000 \$ à l'Organisme des Sports et Loisirs de Sabrevois pour pourvoir à des dépenses reliées à la conception du camp de jour de Sabrevois.

**Adoptée à l'unanimité**

2017-03-014 Contribution pour le Grand défi Pierre Lavoie

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu une demande afin de contribuer pour le Grand défi Pierre Lavoie;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :**

**Que** le Conseil autorise une contribution pour le Grand défi Pierre Lavoie pour un montant total de 500 \$, cette participation permet également que les enfants de l'école Sainte-Anne peuvent en bénéficier.

**Adoptée** à l'unanimité

2017-03-015                      **Dépenses du mois de février 2017 à être autorisées**

**CONSIDÉRANT**                      que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de février 2017 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par **M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Geneviève Girard :**

**D'autoriser les factures et le paiement** des dépenses du mois de février 2017 et ce, tels que présentés dans le rapport.

**Adoptée** à l'unanimité

2017-03-016                      **Correspondance**

*Lecture d'un courrier de la MAMOT concernant une plainte formulée sur la tenue des assemblées.*

2017-03-017                      **Varia**

2017-03-17.001                      **Demande de contribution du CAS**

**CONSIDÉRANT**                      qu'à l'assemblée du mois de février les membres du Conseil avaient autorisé le versement, au montant de 2000\$, au CAS;

**CONSIDÉRANT**                      que le plus gros des activités du CAS ont lieu au printemps et que ces derniers demandent un 2000\$ supplémentaire afin de pouvoir aux diverses dépenses concernant leurs activités;

Il est proposé par **M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Teresa Gagnon :**

**D'autoriser** le paiement d'un versement de 2000 \$ supplémentaire au CAS et de prévoir dans les années futures, que le premier versement soit toujours au montant de 4000 \$.

**Adoptée** à l'unanimité

2017-03-018                      **Période de questions**

2017-03-019                      **Fermeture de l'Assemblée**

Il est proposé par **Mme Isabelle Allard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :**

**La fermeture** de l'Assemblée à 19.55.

**Adoptée** à l'unanimité

---

Denis Rolland, maire

---

Suzanne Marcoux, secrétaire-trésorière